

## CE QUE PENSE LE PEUPLE.

A l'adresse de la Pointe aux Trembles, comté de Montréal, signée par M. le curé et 365 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre comme suit :

**MONSIEUR,**—J'ai l'honneur d'accuser la réception par votre voie, des adresses des habitants de la paroisse de la Pointe aux Trembles à Sa Majesté et au gouverneur-général, ainsi que celle des habitants de la Rivière des Prairies à Sa Majesté, au sujet des événements récents. Son Excellence me fera un devoir de transmettre les adresses à Sa Majesté à leur destination, et je suis chargé de vous prier de présenter aux signataires des adresses au gouverneur-général les remerciements bien sincères de Son Excellence pour ce qu'elles contiennent de flatteur pour elle, et l'expression de sa satisfaction pour les sentiments de loyauté et d'amour de l'ordre qui y sont exprimés.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

A. J. Brien, écuyer, M. P. P.

A l'adresse de Ste. Anne de la Pérade, signée par M. le curé et 261 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre comme suit :

**MONSIEUR LE CURÉ,**—Le gouverneur-général vous prie d'agréer pour vous et vos paroissiens suspins sincères remerciements pour leur loyale et affectueuse adresse dans les circonstances actuelles. Son Excellence me charge de vous assurer que si elle seule eût en à souffrir dans sa personne des excès qui ont eu lieu dans cette cité, elle en trouverait une ample compensation dans les vives manifestations de confiance, d'approbation et d'attachement pour son gouvernement qui lui arrivent de toutes parts.

J'ai l'honneur d'être etc., etc., etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

Messire Brien, Ptr., Curé, Ste. Anne de la Pérade.

A l'adresse du Cap de la Magdalaine, signée par M. le curé et 218 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait donner la réponse suivante :

**MONSIEUR,**—Le gouverneur-général vous prie d'agréer pour vous et les habitants du Cap de la Magdalaine, ses plus sincères remerciements pour leur loyale et affectueuse adresse dans les circonstances actuelles. Son Excellence me charge de vous assurer que si elle seule eût en à souffrir dans sa personne des excès qui ont eu lieu en cette cité, elle en trouverait une ample compensation dans les vives manifestations de confiance, d'approbation et d'attachement pour son gouvernement qui lui arrivent de toutes parts.

J'ai l'honneur d'être etc., etc., etc.  
J. LESLIE, Secrétaire,

F. Lottinville, Ecr.

A l'adresse de St. George de Kokoua signée par M. le curé et 204 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait ordonner la réponse que voici :

**MESSIEURS,**—J'ai eu l'honneur de mettre devant le Gouverneur-Général l'adresse que vous m'avez transmise de la part des habitants de la paroisse de St. George de Kokoua, à l'occasion des excès récents commis au siège du gouvernement. Son Excellence me charge de vous assurer que c'est pour elle un double sujet de satisfaction que de voir un pays, à l'histoire duquel son nom se trouve nécessairement associé, montrer si noblement que ce sera jamais avec impunité qu'on y attaquera l'ordre public et constitutionnel.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

M. J. Bte. Beaujien et Dr L. M. Rousseau.

A l'adresse de St. Anselme, signée par 4 personnes au nom de tous les habitants, S. E. Lord Elgin a fait répondre dans les termes suivants :

**MONSIEUR,**—J'ai reçu des mains de votre représentant, pour être présentée au gouverneur-général, l'adresse que le comité de St. Anselme a adoptée au nom de toute la paroisse. Veuillez assurer aux membres du comité et aux habitants de St. Anselme que Son Excellence partage leur regret et leur réprobation au sujet des excès qui viennent d'être commis dans la cité de Montréal; et qu'elle est reconnaissante des sentiments flatteurs que leur adresse exprime à son égard.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

Alexis Godbout, Ecr.

A l'adresse de Ste. Julienne de Rawdon, signée par 166 personnes, S. E. Lord Elgin a fait faire la réponse qui suit :

**MONSIEUR,**—Le gouverneur-général a reçu avec plaisir et reconnaissance l'adresse que vous m'avez remise pour lui être présentée de la part de vos co-paroissiens de la paroisse de Ste. Julienne de Rawdon. La vivacité avec laquelle les habitants de Ste. Julienne expriment les sentiments que les événements récents sont bien de nature à exercer chez un peuple loyal, brave et uni de l'ordre, et ayant confiance dans son gouvernement, ne peut que leur faire honneur, en même temps qu'il est agréable et encourageant pour ceux qui sont concernés dans l'administration du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

P. C. Ste. Marie, Ecuyer.

A l'adresse de St. Constant, signée par M. le curé et 231 autres personnes, S. E. Lord Elgin a ordonné de répondre de la manière suivante :

**MONSIEUR,**—J'ai mis devant le gouverneur-général l'adresse des habitants de la paroisse de St. Constant, que vous m'avez remise entre les mains. Son Excellence reçoit avec un plaisir toujours nouveau les témoignages d'affection de l'ordre public et constitutionnel, et avec reconnaissance les sentiments de sympathie et les offres d'appui pour la protection de sa personne, qui continuent à lui arriver de différentes parties de la province.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

Major J. Bte. Marie.

A l'adresse de Champlain, signée par M. le curé et 305 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre comme suit :

**MESSIEURS,**—Veuillez présenter aux habitants de la paroisse de Champlain les remerciements que le gouverneur-général m'a chargé de leur faire pour les sentiments de réprobation contre les excès récemment commis en cette ci-

té, et l'expression de leur détermination à co-opérer par tous les moyens légitimes à en prévenir le retour, ou à les supprimer s'ils venaient malheureusement à se renouveler.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

A l'adresse de St. Etienne de Beaumont, signée par M. le curé et 284 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait donner la réponse suivante :

**MONSIEUR LE CURÉ,**—Le gouverneur-général me charge de vous remercier, ainsi que vos paroissiens, de l'adresse qu'ils ont signée à Son Excellence, dans laquelle entre autres sentiments dont les événements récents étaient bien de nature à provoquer l'expression, ils redoutent les conséquences de ces excès pour leur état politique actuel. Il suffit à Son Excellence d'apprendre qu'elle a rendu chers au peuple de ce pays, les liens qui l'unissent à l'Empire Britannique, et d'être persuadée que la génération actuelle n'a dégénéré en rien de la loyauté et de la valeur de ses aînées pour être complètement rassurée sur l'avvenir du Canada, et que vous n'aurez pas, Dieu aidant, à déplorer de longtemps la rupture violente de ces liens.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

A l'adresse de Ste. Anne de la Pérade, signée par M. le curé et 261 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre comme suit :

**MONSIEUR LE CURÉ,**—Le gouverneur-général vous prie d'agréer pour vous et vos paroissiens suspins sincères remerciements pour leur loyale et affectueuse adresse dans les circonstances actuelles. Son Excellence me charge de vous assurer que si elle seule eût en à souffrir dans sa personne des excès qui ont eu lieu dans cette cité, elle en trouverait une ample compensation dans les vives manifestations de confiance, d'approbation et d'attachement pour son gouvernement qui lui arrivent de toutes parts.

J'ai l'honneur d'être etc., etc., etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

Messire Brien, Ptr., Curé, Ste. Anne de la Pérade.

A l'adresse du Cap de la Magdalaine, signée par M. le curé et 218 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait donner la réponse suivante :

**MONSIEUR,**—Le gouverneur-général vous prie d'agréer pour vous et les habitants du Cap de la Magdalaine, ses plus sincères remerciements pour leur loyale et affectueuse adresse dans les circonstances actuelles. Son Excellence me charge de vous assurer que si elle seule eût en à souffrir dans sa personne des excès qui ont eu lieu en cette cité, elle en trouverait une ample compensation dans les vives manifestations de confiance, d'approbation et d'attachement pour son gouvernement qui lui arrivent de toutes parts.

J'ai l'honneur d'être etc., etc., etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

F. Lottinville, Ecr.

A l'adresse de St. George de Kokoua signée par M. le curé et 204 autres personnes, S. E. Lord Elgin a ordonné la réponse que voici :

**MESSIEURS,**—J'ai eu l'honneur de mettre devant le Gouverneur-Général l'adresse que vous m'avez transmise de la part des habitants de la paroisse de St. George de Kokoua, à l'occasion des excès récents commis au siège du gouvernement. Son Excellence me charge de vous assurer que c'est pour elle un double sujet de satisfaction que de voir un pays, à l'histoire duquel son nom se trouve nécessairement associé, montrer si noblement que ce sera jamais avec impunité qu'on y attaquera l'ordre public et constitutionnel.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

M. J. Bte. Beaujien et Dr L. M. Rousseau.

A l'adresse de St. Anselme, signée par 4 personnes au nom de tous les habitants, S. E. Lord Elgin a fait répondre dans les termes suivants :

**MONSIEUR,**—Le gouverneur-général vous prie d'agréer pour vous et les habitants du Cap de la Magdalaine, ses plus sincères remerciements pour leur loyale et affectueuse adresse dans les circonstances actuelles. Son Excellence me charge de vous assurer que si elle seule eût en à souffrir dans sa personne des excès qui ont eu lieu en cette cité, elle en trouverait une ample compensation dans les vives manifestations de confiance, d'approbation et d'attachement pour son gouvernement qui lui arrivent de toutes parts.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

Alexis Godbout, Ecr.

A l'adresse de Ste. Julienne de Rawdon, signée par 166 personnes, S. E. Lord Elgin a fait faire la réponse qui suit :

**MONSIEUR,**—Le gouverneur-général a reçu avec plaisir et reconnaissance l'adresse que vous m'avez remise pour lui être présentée de la part de vos co-paroissiens de la paroisse de Ste. Julienne de Rawdon. La vivacité avec laquelle les habitants de Ste. Julienne expriment les sentiments que les événements récents sont bien de nature à exercer chez un peuple loyal, brave et uni de l'ordre, et ayant confiance dans son gouvernement, ne peut que leur faire honneur, en même temps qu'il est agréable et encourageant pour ceux qui sont concernés dans l'administration du gouvernement.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

P. C. Ste. Marie, Ecuyer.

A l'adresse de St. Constant, signée par M. le curé et 231 autres personnes, S. E. Lord Elgin a ordonné de répondre de la manière suivante :

**MONSIEUR,**—J'ai mis devant le gouverneur-général l'adresse des habitants de la paroisse de St. Constant, que vous m'avez remise entre les mains. Son Excellence reçoit avec un plaisir toujours nouveau les témoignages d'affection de l'ordre public et constitutionnel, et avec reconnaissance les sentiments de sympathie et les offres d'appui pour la protection de sa personne, qui continuent à lui arriver de différentes parties de la province.

J'ai l'honneur d'être, etc.  
J. LESLIE, Secrétaire.

Major J. Bte. Marie.

A l'adresse de Champlain, signée par M. le curé et 305 autres personnes, S. E. Lord Elgin a fait répondre comme suit :

**MESSIEURS,**—Veuillez présenter aux habitants de la paroisse de Champlain les remerciements que le gouverneur-général m'a chargé de leur faire pour les sentiments de réprobation contre les excès récemment commis en cette ci-

## A vendre

AUX BUREAUX DES MELANGES ET CHEZ  
LES PRINCIPAUX LIBRAIRES DE CETTE  
VILLE,

LE CALENDRIER  
ECCLESIASTIQUE ET CIVIL  
POUR L'ANNEE 1849.

C E CALENDRIER est un des plus complets qui se publient parmi nous. Il est de plus beaucoup amélioré sous le rapport typographique et sous celui de la qualité du papier.

Ce Calendrier contient ce qui suit :

Le nom de tous les Saintset de toutes les fêtes qui se rencontrent durant l'année;

Les époques ecclésiastiques, politiques, etc., les plus capables d'intéresser les lecteurs canadiens;

Une liste complète des membres du Clergé Catholique des Diocèses de Montréal et de Québec;

La liste et les termes des cours de justice;

Une table relative au commencement de l'aurore et à la fin du crépuscule;

Un tableau de la valeur, etc., des monnaies;

Le commencement des saisons;

La date des quatre-temps;

Le comput ecclésiastique;

Le nombre, la date, etc., des éclipses pour 1849, calculées avec la plus grande exactitude;

La liste des principaux membres du Gouvernement;

La liste des membres de la législature provinciale;

La liste des Examinateurs des Instituteurs pour Québec et Montréal, etc., etc., etc.

Ce CALENDRIER se vend à TRÈS-BON PRIX EN DÉTAIL; on fait encore une DIMINUTION CONSIDÉRABLE à ceux qui achètent en GROS.

Montréal, 15 janvier 1849.

## COLLEGE DE REGIOPOLIS.

## KINGSTON, HAUT-CANADA.

C ETTE INSTITUTION a commencé ses cours réguliers depuis ces deux dernières années, et elle est sous la surveillance immédiate du Très Révérard ANGUS MACDONELL, V. G., assisté du Révd. J. FARREL et du Révd. J. MADDEN et d'autres professeurs.

Placé dans une des meilleures localités, le collège de Kingston est, sans conteste, une des plus belles institutions de ce genre; nantie par son site et son élégance que par ses dimensions [ayant 5 étages et 150 pieds de longueur] et l'étendue de son terrain.

La rue domine l'entrée du Lac Ontario, la Baie de Quinté, le fleuve St. Laurent, la Baie de Cataraqui et toutes les campagnes circonvoisines. Quant à la santé et au confort, aucune situation, près de Kings ton, ne peut lui être comparée.

Le cours d'étude comprend toutes les branches généralement enseignées dans les autres institutions collégiales, savoir : la théologie, la philosophie, les auteurs classiques, le latin, le grec, le français, et l'italien si le désiré.

L'année scolaire commence le 14 septembre et se termine vers le 15 ou le 20 de juillet.

Le prix de la pension scolaire, de l'enseignement, du chauffage et de la lumière, pour l'année, est de £25 dont moitié payable d'avance.

Les externes payent £5 par année. Le blanchissage, s'il est fait au Collège est de £2. 10s. Et les frais des médecins, à moins que les parents ne veuillent encourir des risques, sont de £1.

On donnera des leçons de musique à ceux qui seront disposés à en faire les frais.

En cas de maladie, des chambres séparées pour l'usage du collège, sont réservées à l'Hôtel-Dieu, où tous les soins et attentions seront prodigués par les Soeurs de l'établissement, à des prix très réduits.

On ne prendra aucun élève pour moins d'une demi année. On ne permettra l'introduction dans le collège d'aucun livre, pamphlet ou autre objet, sans être préalablement examiné, et tout objet trouvé inadmissible, tel que Roman et livre immoral, sera confisqué.

Une remise sur la pension n'est faite pour absence à moins qu'elle ne soit d'un mois. Toute charge extra doit être payée six mois d'avance.

Toutes lettres envoyées ou reçues par les étudiants sont sujettes à examen.

On enverra, à quatre fois par année aux parents ou aux tuteurs, un bulletin de la conduite et des progrès des enfants.

Un examen privé aura lieu de temps à autre pendant l'année, et un autre, public, aura lieu à la fin de l'année; les parents sont respectueusement priés d'y assister.

Cette institution, quoique strictement catholique